

## **La place de l'Islam en Occident en débat**

La place qu'occupe l'Islam en Occident est aujourd'hui plus que jamais d'actualité. Elle a été largement discutée par plusieurs personnalités issues du monde académique, politique, des spécialistes des thématiques relatives à l'immigration et au culte musulman en Europe lors du colloque international qui a été organisé, les 14 et 15 mars à Fès, par le Conseil de la Communauté marocaine à l'étranger.

Pour les organisateurs, rien que l'adhésion à l'idée de cette rencontre montre qu'elle répond à un besoin réel ressenti à plusieurs niveaux et chez différentes catégories d'acteurs : d'abord chez la communauté musulmane des pays européens, mais aussi chez les instances étatiques chargées de la gestion des cultes et des questions sociales, les institutions chargées de la gouvernance au niveau local, sans parler des milieux académiques.

«Le thème du colloque ne laisse pas à l'écart les pays d'origine des communautés musulmanes de l'Europe, et par conséquent, on peut dire que cette rencontre s'inscrit pleinement dans les débats stratégiques qui visent à renforcer l'établissement d'un espace euro- méditerranéen fondé sur l'équité, le respect, la reconnaissance mutuelle, la solidarité et le dialogue interculturel», ajoute-t-on.

L'originalité du colloque réside aussi, entre autres, dans le fait que les contributions des différents intervenants ont pu approcher le thème de l'Islam à travers l'angle juridique dans le sens large du terme.

Cela a permis de se rapprocher encore plus aussi bien de la réalité des communautés musulmanes des pays européens que celle des organes et centres de décision ayant droit de regard ou bien un poids significatif dans les initiatives officielles marquant l'évolution des statuts, mais aussi de la position de ces communautés dans les sociétés des pays européens. Un constat évident s'impose selon les organisateurs.

Les cas évoqués lors de cette rencontre ont mis en exergue les différentes expériences menées dans chacun des pays européens et témoignent de la différence des approches, des méthodes et des politiques adoptées pour la gestion du « fait religieux islamique ». Ces différences s'expliquent d'une part par la nouveauté (comparé aux autres religions) de ce fait dans les sociétés, et, d'autre part, par la diversité des systèmes de la laïcité entre ces pays.

Les débats ont porté autant sur l'organisation du culte musulman que sur son statut juridique. Mais aussi sur le problème de la représentativité avec tout ce qu'elle implique au niveau de la gestion interne du culte et des rapports de ses membres avec l'Etat et avec la société. Pour Driss El Yazami, président du Conseil de la Communauté marocaine à l'étranger, la thématique est d'actualité et permet de favoriser le dialogue autour de la question religieuse dans les pays européens et faire avancer le débat sur la prise en considération de la réalité musulmane en Europe.

---

Interview : Driss El Yazami, président du Conseil de la Communauté marocaine à l'étranger  
Le colloque organisé par le Conseil de la Communauté marocaine à l'étranger (CCME) sur le thème «Le Statut juridique de l'Islam en Europe», les 14 et 15 mars 2009 à Fès, a clôturé ses travaux en établissant un état des lieux de la situation juridique des musulmans en Europe.

Plusieurs chercheurs, juristes et acteurs politiques européens et marocains d'origine ont présenté un aperçu de la problématique de la pratique du culte musulman dans des pays «culturellement laïques».

LE MATIN : Pourquoi traiter dans le cadre de ce colloque la thématique du statut juridique de l'Islam en Europe aujourd'hui ?

DRISS EL YAZAMI : Il faut d'abord rappeler la mission du Conseil de la Communauté marocaine à l'étranger.

Ce Conseil est chargé d'une mission consultative auprès du Roi. Il fait office d'observatoire d'analyses sur l'émigration et ses problématiques. Il est chargé, selon son texte fondateur, à émettre des avis et des recommandations sur les projets de textes législatifs et réglementaires concernant l'émigration et les orientations des politiques publiques, ainsi que sur les mesures visant à garantir leurs droits et renforcer leur contribution au développement humain au Maroc.

Partant de là, une des questions essentielles qui se pose aujourd'hui à la communauté marocaine notamment en Europe qui abrite près de 80% des Marocains du monde est la question religieuse. Nous sommes en train de vivre comme musulmans d'Europe une transformation extraordinaire qui est celle de l'enracinement de l'Islam dans des sociétés européennes pluralistes marquées par la laïcité. Et ce même, s'il ya des différences en terme d'organisation du culte d'un pays à l'autre.

Du côté européen, l'Islam est une réalité nouvelle et il faut faire avec. Il s'agit aussi du côté des musulmans d'apprendre d'une certaine manière à vivre comme une minorité dans des sociétés pluralistes et laïques. D'où l'importance de la thématique du statut juridique de l'Islam en Europe. Nous avons décidé de commencer par le droit qui régit la relation entre l'Etat et les cultes parce que c'est le droit dans toute société démocratique qui définit les droits et les obligations des groupes et des communautés. C'est une manière sereine et rationnelle de réfléchir loin des polémiques et des préjugés. L'approche par le droit est en même temps sereine, rationnelle, compliquée et complexe.

Partant de là quelles appréciations portez-vous sur l'image et la place de l'Islam aujourd'hui dans une Europe pluraliste et laïque ?

Nous avons en même temps un double phénomène. Nous avons d'un côté une ouverture de l'euro péen sur l'autre et vice versa et en même temps le renouveau d'une approche marquée par la peur ; le rejet de l'autre et les préjugés d'un autre côté et qui sont souvent réactivés par l'actualité internationale compliquée. Mais il faut reconnaître que nous avons aussi une dynamique d'ouverture des Etats européens, des responsables au niveau central et des responsables publics européens comme les maires que nous avons invités lors de ce colloque. Ces responsables reconnaissent la réalité de l'enracinement de l'Islam dans leurs sociétés et cherchent à comprendre. De fait, nous avons en même temps deux dynamiques et selon les moments historiques et l'actualité il y en a qui peut primer sur l'autre.

Ceci étant, je ne cesse jamais de dire qu'il y a une réalité d'ouverture d'acceptation d'autant plus que les communautés musulmanes commencent à se doter de structures de plus en plus efficaces et de cadres de haut niveau représentatifs de leur culture. Nous assistons par exemple à l'ouverture de mosquées et lieux de culte ainsi qu'à des initiatives associatives de plus en plus intéressantes. C'est en fait une double réalité qu'il faut prendre en compte même

si souvent la dynamique d'ouverture est la plus dominante et ce malgré l'image que les médias essayent de véhiculer.

Et justement que pensez vous des projections de certains conflits politiques notamment au Moyen-Orient, en Irak sur la scène européenne alimentant les médias et véhiculant une mauvaise image de l'Islam ?

Il y a des difficultés qui peuvent naître de ce qu'on appelle l'importation des conflits internationaux sur la scène française, anglaise ou belge. Mais je pense que les médias exagèrent un peu sur l'importance de ces événements isolés. Lorsqu'on prend un peu de hauteur et on voit la réalité dans sa dimension globale, nous constatons que ces phénomènes sont minoritaires et ne reflètent pas la réalité même si leur écho médiatique est très important. Certes l'impact des médias peut compliquer un certain moment le tableau mais ça reste des phénomènes isolés. Et puis, les musulmans européens sont aujourd'hui en train de maîtriser le cadre juridique et politique dans lequel ils doivent évoluer. Il y a l'émergence d'une élite ouverte sur l'autre et qui maîtrise le dialogue. Et malgré les petites crises et conflits qui peuvent survenir à tout moment, la tendance est à la pacification et à l'enracinement paisible.

Quel rôle peut jouer le Conseil de la Communauté marocaine à l'étranger pour améliorer l'image des musulmans marocains à l'étranger ?

Je pense que le conseil doit jouer pleinement ses prérogatives et s'y limiter. C'est une instance consultative chargée d'émettre des avis consultatifs à Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Mais nous pouvons aussi lancer des réflexions dans le cadre d'un débat public. Je pense que le fait même de tenir cette rencontre au Maroc et d'avoir cette diversité d'intervenants, de permettre des rencontres de responsables publics et juristes européens avec leurs homologues marocains est en soi une petite contribution modeste à la transformation de l'image de l'Islam et des musulmans en Europe.

Le Maroc est un pays de tolérance et d'ouverture et je crois qu'en le montrant tous les jours nous pouvons aussi contribuer modestement à l'amélioration de l'image de l'Islam dans les médias européens. Le fait aussi de rééditer ce genre de rencontre avec d'autres thématiques d'actualité ne peut que participer à ouvrir le débat entre les différentes cultures et l'enrichir. Nous sommes conscients de l'impact des médias et partant de là nous essayons dans la mesure du possible de communiquer tout en mettant en avant la mission principale du Conseil qui est avant tout une institution consultative et de prospective. Nous essayons aussi d'établir des passerelles avec plusieurs opérateurs associatifs, chercheurs et compétences marocaines à travers le monde.

Source : lematin.ma du 20/03/2009